

LE JOURNAL OFFICIEL DU DISTRICT DU LOT DE FOOTBALL

PV n° 1 du 4 juillet 2017

L'OFFICIEL LOTOIS

DISTRICT DU LOT DE FOOTBALL – F.F.F. – LIGUE D'OCCITANIE
715, Côte des Ormeaux – BP. 21 – 46 001 – CAHORS Cedex 9

« Deux choses comptent, gagner
et s'amuser. S'amuser sans gagner
n'a aucun intérêt. »



SECRETARIAT

OUVERTURE: lundi, mardi, jeudi et vendredi
de 9 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 16 h 30



05 65 35 68 10



secretariat@district-foot-lot.fff.fr



INFORMATIONS GENERALES

APPEL A CANDIDATURE - COMMISSION DE DISCIPLINE ET DES LITIGES :

Le District du Lot de Football est à la recherche de personnes représentant les clubs afin d'intégrer la Commission de Discipline et des Litiges.

Pour toute candidature, merci de prendre contact auprès du secrétariat du District.

COMMISSION DES CHAMPIONNATS

MISE EN SOMMEIL :

Par courrier en date du 03/07/17, le club de LACHAPELLE AUZAC nous a fait connaître sa mise en sommeil pour la saison 2017/2018.

COMMISSION DES JEUNES

Sites retenus par la Commission des Jeunes pour la rentrée du Foot 2017 :

Catégorie U11 : le 16/09/17

- . Le Vigan : stade municipal
- . Figeac : plaine des jeux de Londieu
- . Prayssac : stade municipal
- . Limogne : stade municipal
- . Anglars : stade Georges Lespine

Catégorie U9 : le 23/09/17

- . Cahors : stade Pierre Ilbert
- . Souillac : stade Georges Pivaudran
- . Bédrier : stade municipal
- . Rocamadour : stade de Belveyre

Catégorie U7 : le 30/09/17

- . Biars/Bretenoux : stade municipal
- . Labastide Murat : stade du Sol de Roques
- . Pradines : stade Henri Barrau.

Précision : les clubs qui organisent les journées de rentrée du Foot 2017 et qui disposent de plusieurs sites doivent nous informer rapidement s'ils souhaitent proposer un autre stade que celui renseigné ci-dessus par le District.

COMMISSION DES COUPES

RAPPEL :

COUPE D'OCCITANIE MIDI PYRENEES :

Les clubs souhaitant y participer doivent s'engager sur Footclubs avant le 20/08/17.

COUPES DU LOT :

Le Comité Directeur du 4 mai 2017 (compte rendu paru au PV 43 du 16/05/17) annonçait les modifications qui ont été validées lors de votre Assemblée Générale du 09/06/17.

En conséquence,

- 1 – L'ensemble des équipes premières et réserves évoluant en Excellence, Promotion d'Excellence, 1^{ère} Division et Promotion de 1^{ère} Division s'engagent obligatoirement en BONDOUX,
- 2 – L'ensemble des équipes de 2^{ème} Division (premières et réserves) doivent s'engager en LAVILLE,
- 3 – Coupes des Réserves A et B : supprimées.

RAPPEL : Engagements Coupes et Championnat clos le 12 juillet 2017.